

■ **Transports ARCC S.à r.l.**, à Aubonne (FOSC du 28.11.2000, p. 8100). Statuts modifiés le 29 janvier 2002. L'associée Le Coultre Voyages S.A. a cédé CHF 1'000, sur sa part qui est réduite de CHF 6'000 à CHF 5'000, au nouvel associé Didier Rey, de Montana, à Yverdon, gérant avec signature collective à deux; l'associée Société Electrique des Forces de l'Aubonne a cédé CHF 1'000, sur sa part qui est réduite de CHF 14'000 à CHF 13'000, à l'associé Didier Rey, dont la part est portée de CHF 1'000 à CHF 2'000. Signature collective à deux est conférée à Hubert Monnard, de et à Mont-sur-Rolle, Jean-Louis Pittet, de et à Bière, Michel Roulet, de Missy, à Etoy, et Pierre-Alain Blanc, de Lausanne, à Aubonne, tous gérants.

Journal no 5952 du 18.06.2002
(00523606 / CH-550.0.066.634-7)